

Boutin, André. *Expériences de formation au Sud et au Nord*. Paris, Éditions Économie et Humanisme/Les Éditions ouvrières, Coll. « Nord-Sud », 1983, 160 p.

Jean-Pierre Thouez

Volume 15, Number 2, 1984

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/701662ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/701662ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Thouez, J.-P. (1984). Review of [Boutin, André. *Expériences de formation au Sud et au Nord*. Paris, Éditions Économie et Humanisme/Les Éditions ouvrières, Coll. « Nord-Sud », 1983, 160 p.] *Études internationales*, 15(2), 415–416.  
<https://doi.org/10.7202/701662ar>

vaient passer directement de la justice privée à la justice publique, et de l'État à la Communauté universelle. Or, le passage du monde des États à l'« État du monde » suppose ni plus ni moins la disparition de la souveraineté, ce sacro-saint principe auquel tous les États — quels qu'ils soient, capitalistes ou socialistes, développés ou en développement — demeurent encore profondément attachés. Il suffit de se pencher sur la construction politique et économique de l'Europe pour s'en convaincre (cf. les accords de Luxembourg de 1966) ou les pratiques des autres organisations internationales (O.U.A., O.E.A., A.S.E.A.N., O.T.A.N., etc.). Sans oublier l'échec des sanctions dans le cadre de l'ONU (Afrique du Sud, Rhodésie, URSS).

Les tendances primitives à la vengeance privée n'ont donc pas disparu dans la société des États: elles se manifestent soit individuellement lorsque les États s'estiment victimes d'une agression, soit collectivement lorsque joue une solidarité idéologique, politique, historique ou régionale. En conclusion, Chr. Alibert rappelle que les États — s'ils réagissent militairement — « prétendent toujours le faire en état de légitime défense » mais que les conditions d'application de cette exception classique au recours à la violence ne sont pas réunies. Quant un État, ou un mouvement de libération, utilise la force de légitime défense, il se fait justice, il utilise une notion voisine, bien que fort différente, la notion d'« auto-protection ».

Arriver à une telle conclusion peut paraître à la fois « critiquable » et « pessimiste ». Cet important travail n'aurait-il débouché sur rien d'autre que le triste constat suivant: dans les relations entre États, à la fin du XX<sup>ème</sup> siècle, la force continue à primer le droit. Seuls compteraient aujourd'hui encore les rapports de force: les États, les plus froids des monstres froids, n'auraient ni amis ni ennemis — ils n'auraient que des intérêts. Ce jugement n'est pas exact. Christine Alibert est très consciente des résultats modestes obtenus depuis 1945. Mais son plus grand mérite — malgré des imperfections de forme — aura été de démontrer, preuves et faits à l'appui, que le droit international public est plus qu'une simple

éthique parce que les États respectent certaines limites lorsqu'ils décident de se faire justice eux-mêmes. C'est aussi ce que notait le professeur René Bourdoncle dans sa préface: « On ne peut pas nier l'existence du droit international en le réduisant à quelques règles morales dépourvues de toute force normative. Il est simplement resté beaucoup plus primitif que les droits des Nations évoluées ».

Il y a eu progrès certes, mais il s'effectue très lentement. Le chemin vers la justice publique reste encore long à parcourir car il passe par une transformation profonde de la structure de la société internationale, et surtout par une modification du comportement des États. C'est le prix à payer pour que le droit prime la force.

Daniel COLARD

*Faculté de droit de Besançon, France*

BOUTIN, André. *Expériences de formation au Sud et au Nord*. Paris, Éditions Économie et Humanisme/Les Éditions ouvrières, Coll. « Nord-Sud », 1983, 160 p.

Cet ouvrage d'André Boutin s'inscrit dans une collection originale sans équivalent par la richesse des informations et par l'excellence du jugement. D'un format petit et pratique, et une édition d'un coût peu élevé cette collection est à conseiller à tous ceux qui s'intéressent aux questions sociales les plus importantes de notre temps.

L'auteur, breveté de l'École de la France d'outre-mer évoque des expériences qui, échelonnées sur un quart de siècle, conduisent à identifier formation et développement. Les idées exposées par A. Boutin prolongent « Théorie de la pauvreté de masse » de J.K. Galbraith auquel l'auteur rend hommage.

La thèse principale peut être décrite ainsi: ni l'éducation de type scolaire, ni la formation professionnelle ne peuvent résoudre les problèmes locaux de développement. Seules des démarches collectives, synthétisées par l'action responsable constituent des solutions

viables, si l'on sait éviter plusieurs contraintes: tenir compte de la formation inconsciente imprimée aux peuples par leur histoire, réaliser que l'application d'un même principe peut être considérablement affectée par les particularités locales et *a contrario*, imaginer que le principe puisse en même temps servir à la croissance d'autres zones situées dans des pays étrangers apparaît inconséquents.

L'ouvrage se divise en cinq parties dont trois portent sur les expériences menées par l'auteur en Algérie, Haute-Volta et dans les départements français de l'Ardèche et de la Loire. Dans l'introduction l'auteur développe à la suite de J.K. Galbraith le concept d'accommodation, concept selon lequel, pour différentes raisons, la fonction de prise de risque n'est presque plus assumée. Pour y remédier l'émigration individuelle ou collective hors des pays préconisée par J.K. Galbraith n'est pas la solution adéquate. Celle-ci ne s'inscrit pas non plus dans la formation initiale classique, ni dans la formation continuée bien que ce soient des solutions nécessaires mais non suffisantes. Le changement concerne les individus au travers des groupes de plus l'action information-formation est double: elle concerne au moins autant les bénéficiaires directs qui apprennent à gérer collectivement un ensemble productif, à inventer de nouvelles perspectives de croissance que les tenants du pouvoir. Ces derniers doivent être convaincus que la rupture de la pauvreté ne peut se réaliser qu'avec le concours de minorités les plus actives, les résultats obtenus par celles-ci devant avoir un effet d'entraînement sur l'ensemble. Mais les résultats ne sont pas toujours satisfaisants, et l'auteur évoque aussi bien les expériences originales que les échecs. Un livre enrichissant sans nul doute le livre de chevet du militant.

Jean-Pierre THOUÉZ

Département de géographie  
Université de Montréal

DONNEUR, André. *L'internationale socialiste*. Paris, Presses Universitaires de France. Coll. « Que sais-je ? », no. 2101, 1983, 128 p.

Comme le dit si bien André Donneur *L'Internationale socialiste* peu connue, surtout au Canada, avant l'élection de Willy Brandt comme président (1976) n'est, par sa nature même, qu'un lieu de rencontre et de coordination très souple. Elle ne peut qu'exercer une influence morale sur ses membres et constituer avant tout un lieu de contact fort précieux entre dirigeants des différents partis socialistes – et en cela elle ressemble aux rencontres au Sommet et aux réunions de Bilderberg. Le lien ainsi créé permet parfois de dégager une ligne commune sur les principaux problèmes de l'heure.

Par cette formule, Donneur se réfère d'une façon très habile à cette collection disparate de différentes formations plus ou moins socialistes, plus ou moins réactionnaires, plus ou moins révolutionnaires que sont les quelques cinquante partis qui, venus d'autant de pays se rassemblent tous les deux ans en congrès. Cinquante partis qui s'accordent une mission salvatrice internationale mais qui n'en demeurent pas moins fondamentalement et essentiellement nationalistes. Cela fut démontré d'ailleurs par diverses scissions survenues, par exemple, durant la Première Guerre mondiale ou à d'autres moments (ainsi, en 1919, le communisme était rejeté). Il existe, également, des divergences majeures entre les divers partis socialistes au sujet de la crise au Moyen-Orient et du Front Polisario.

*L'Internationale socialiste* relève, de fait, d'un utopisme qui fut modifié par sa propre expérience ainsi que par ses constats de l'évolution du capitalisme et des erreurs commises par le communisme. Plus une philosophie qu'une politique, le socialisme international garde toujours ses couleurs libératrices (rose et rouge). Il rejette le terrorisme avec force mais appuie tous les mouvements de libération nationale. Il se réclame de la démocratie et se présente comme étant à-côté et au-delà du communisme. Pourtant, plusieurs des partis membres partagent leur lit avec les euro-communistes. Cette « souplesse » du socialis-